

CONSOMMATION

Quels impacts sur le climat ?



De quoi parle-t-on ?

Depuis la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (adoptée en 1992), le monde industriel et économique a profondément changé : de 1992 à 2011, la production mondiale de produits manufacturés ainsi que le volume des exportations de produits agricoles ont été multipliés par deux¹. **Ce développement considérable des échanges internationaux fait que les évaluations des émissions de gaz à effet de serre par pays peuvent être très différentes, selon la méthode retenue.**

Les émissions de gaz à effet de serre (dont l'augmentation des concentrations dans l'atmosphère entraîne la hausse de la température moyenne globale) sont traditionnellement comptabilisées selon une approche territoriale, c'est-à-dire en prenant comme cadre le territoire de chaque État et les émissions qui y sont générées. **La méthode de calcul basée sur les « émissions liées à la consommation » permet de mieux appréhender les émissions globales d'un pays et son empreinte en termes de changements climatiques.**

Pour évaluer les émissions liées à la consommation d'un pays, il faut réaliser ce calcul :

Les émissions territoriales



Les émissions incorporées dans les produits importés qui servent à satisfaire la demande intérieure



Les émissions générées par le transport international de ces produits importés



Les émissions incorporées dans les produits fabriqués à l'intérieur du pays mais consommés dans un autre pays après exportation

= Les émissions liées à la consommation

POURQUOI CE PHÉNOMÈNE ?

Un pays est plus ou moins exportateur ou importateur d'émissions de gaz à effet de serre en fonction de :

- L'intensité carbone de son système énergétique, c'est-à-dire le type d'énergie consommée. Plus il utilise de combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz) pour produire son énergie, plus son intensité carbone est élevée.
- L'intensité énergétique de son Produit intérieur brut (PIB), c'est-à-dire la quantité d'énergie utilisée pour produire une unité de PIB.
- Sa spécialisation économique dans des produits dont le contenu en CO₂ est plus ou moins élevé, par exemple : l'acier, le ciment, l'industrie automobile, versus des activités de service.
- Sa balance commerciale : un pays ayant une balance commerciale importatrice nette aura plus tendance à être importateur d'émissions de gaz à effet de serre.

OÙ EN EST LA FRANCE (POUR LE CO₂) ?

En 2012, les émissions de CO₂ « liées à la consommation » avaient légèrement augmenté par rapport à 1990², tandis que les émissions territoriales affichaient une diminution de 15%.

La baisse des émissions territoriales françaises a donc été compensée par les émissions importées d'autres pays, pour satisfaire notre consommation. Ces émissions sont notamment le fait de nos importations alimentaire, du secteur de l'automobile ou de produits chimiques.

EN FINIR AVEC LES IDÉES REÇUES

L'origine des émissions importées

LA MAJORITÉ DES ÉMISSIONS IMPORTÉES EN FRANCE VIENT DE CHINE

FAUX

L'Allemagne est le principal partenaire commercial de la France. C'est d'Allemagne que nous importons le plus de produits que nous consommons, en valeur et en émissions³. L'Allemagne a entamé un processus de transition énergétique, et s'est fixé des objectifs climatiques ambitieux. La production énergétique en Allemagne est fondée en partie sur le charbon, mais le gouvernement prévoit une diminution de la part de cette énergie au profit des énergies renouvelables, afin de tenir ses objectifs climatiques.

Plus largement, l'ensemble de la production européenne est encadrée par des politiques de lutte contre les changements climatiques visant à réduire les gaz à effet de serre de 20% en moyenne d'ici à 2020, et d'au moins 40% d'ici à 2030. La relocalisation en France de la production de biens fabriqués en Allemagne, ou plus largement dans l'Union européenne, aurait donc un impact limité du seul point de vue du climat.

LA MAJORITÉ DES ÉMISSIONS IMPORTÉES VIENT DE PRODUITS ÉLECTRONIQUES ASIATIQUES

FAUX

La catégorie « équipements électriques et électroniques » représentait seulement **5%** des émissions importées en 2007, soit autant que la catégorie « habillement ».

Par contre, la même année, **16%** des émissions importées en France étaient imputables au secteur agricole et alimentaire, notamment à cause de la consommation de viande. **8%** provenaient du secteur automobile, **8%** des matériaux de construction, et **7%** des produits chimiques et plastiques⁴.

Comment réduire les émissions importées ?

RELOCALISER LA PRODUCTION INDUSTRIELLE EN FRANCE

CE N'EST PAS SI SIMPLE

En théorie, la relocalisation de la production industrielle en France permettrait de réduire les émissions importées de notre pays. Mais elle aurait d'autres effets. D'abord elle augmenterait probablement les coûts de production des produits, et leur prix pour le consommateur.

De plus, la relocalisation industrielle ferait augmenter les émissions territoriales de la France. Bien que cela puisse permettre de mieux gérer les émissions et de créer des emplois (en mettant en place des technologies efficaces et économes en énergie), **la solution fondamentale reste de consommer mieux.**

METTRE EN PLACE UNE TARIFICATION CARBONE AUX FRONTIÈRES

CE N'EST PAS SI SIMPLE

L'objectif d'une telle mesure est d'éviter que les émissions de gaz à effet de serre se déplacent (via la délocalisation d'entreprises) en dehors d'un pays qui a mis en place une politique de réduction de ses émissions. Elle doit maintenir la compétitivité des entreprises nationales face à celles de pays concurrents, non soumis à des « contraintes » sur le climat et l'énergie. La mise en œuvre d'une taxe ou mécanisme de tarification (ou « ajustement ») carbone aux frontières s'avère très complexe car il faut pouvoir tracer les émissions incorporées dans tous les biens produits ailleurs. On pourrait donc au mieux l'appliquer à quelques produits clés⁵.

De plus, la mise en place d'une telle mesure doit réellement être justifiée par les risques de déplacement des émissions de carbone, et non pas correspondre à une volonté de protéger les entreprises nationales d'une baisse de leur compétitivité. À ce jour, aucun pays n'a mis en place de dispositif complet, sur tous les produits⁶.

EN TANT QUE CITOYEN, COMMENT AGIR ?

En 2014 et en 2015, nous avons consommé en huit mois l'équivalent des ressources naturelles que peut produire notre planète en un an sans compromettre leur renouvellement (au niveau mondial). **Un changement des modes de consommation vers des produits de qualité, durables et réparables ou achetés d'occasion, permettrait, via la diminution totale de la quantité de produits neufs achetés, une baisse de l'exploitation des matières premières et des émissions liées à la consommation.**

DES CONSEILS SIMPLES

- **Privilégier un mode de consommation raisonnée**, mieux centré sur les besoins réels et la recherche de qualité et de longévité des produits.
- **Penser «service»** plutôt que «propriété» : la location, l'emprunt ou le partage permettent de satisfaire des besoins de service de manière plus économique et moins émettrice de gaz à effet de serre que l'achat de produits neufs.
- **Penser à la réparation**, à l'achat de biens de seconde main, ou au don pour allonger la durée de vie des objets.
- **Penser aux cadeaux «dématérialisés»** : des places de spectacle, des abonnements culturels, des stages de découverte, etc.
- **Sélectionner des produits portant un logo environnemental**, par exemple l'écolabel européen, qui assure un moindre impact environnemental des produits sur tout leur cycle de vie. Ces logos sont présents sur de nombreux produits (alimentation, hygiène, entretien, peinture, textile, etc.).


 **16%** des émissions de gaz à effet de serre importées en France sont imputables au secteur agricole et alimentaire (en 2007)

La consommation moyenne d'un français est de 3500 kilocalories/jour, alors que le besoin moyen est estimé à 2700. Une réduction de nos consommations alimentaires permettrait, outre les avantages directs sur la santé, une réduction théorique d'environ 30% des émissions de gaz à effet de serre. Plus de la moitié de l'impact climatique de l'alimentation peut être imputé aux produits issus de l'élevage (viande, œufs, poissons, produits laitiers, etc.). **La réduction de la consommation de ces produits et tout particulièrement de la viande bovine est donc un moyen d'agir⁷.**

En France, le gaspillage alimentaire représente 20 à 30 kg de nourriture jetée par habitant, dont 7 kg de produits encore emballés⁸. **On peut réduire ces gaspillages en adaptant nos achats à nos besoins réels et en prenant garde aux dates de péremption.**

 **8%** des émissions de gaz à effet de serre importées en France sont imputables au secteur automobile⁹ (en 2007).

En 2008, le parc de véhicules automobiles à l'usage des ménages en France avait augmenté de 25% par rapport à 1994. **Lorsque cela est possible (notamment en ville), il faut donc privilégier des modes de transport moins émetteurs (le vélo ou la marche, le covoiturage, les transports en commun, l'auto-partage, etc.).**

 **7%** des émissions de gaz à effet de serre importées en France sont imputables au secteur des produits chimiques (en 2007) : plastiques, peintures, savons et parfums, etc.

L'industrie chimique est très dépendante des énergies fossiles, donc fortement émettrice de gaz à effet de serre. 4,6 millions de tonnes de plastiques ont été consommées en France en 2011, dont 40% pour des produits à courte durée de vie (dans l'emballage par exemple), ainsi que 2,1 millions de tonnes d'engrais azoté. On peut **réduire son empreinte sur le climat en privilégiant les produits avec moins d'emballages, en utilisant un cabas ou en refusant les sacs plastiques.**

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE LIÉES À LA CONSOMMATION : DES BÉNÉFICES POUR TOUS



RÉPARER ET RÉUTILISER NOS BIENS, C'EST SOUTENIR L'EMPLOI LOCAL

Opter pour la réparation permet de faire vivre l'artisanat local. De même, choisir des produits de seconde main permet de soutenir des structures comme Emmaüs ou les Ressourceries. L'ADEME estime que ces secteurs emploient en France 18400 équivalent temps plein (ETP), hors bénévoles¹⁰.



RESTAURER LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

La France pourrait restaurer la compétitivité de ses entreprises en favorisant l'efficacité énergétique de sa propre production nationale (via une meilleure réglementation, des incitations, etc.). Pour cela il faudra également renforcer la Recherche & Développement sur des solutions innovantes de réduction d'empreinte carbone des produits et des procédés industriels.



REDONNER DU POUVOIR AU CITOYEN, QUI DEVIENT UN CONSOMM'ACTEUR

Le citoyen est influencé dans ses décisions de consommation par la publicité, qui n'expose jamais le « poids » environnemental et climatique des produits. Un affichage environnemental (déjà mis en place par quelques enseignes), qui permet de valoriser les produits peu émetteurs de gaz à effet de serre, est donc un levier d'action très important pour donner aux citoyens des informations transparentes pour pouvoir faire des choix délibérés de consommation, en étant conscients des impacts environnementaux de leurs achats.



DÉVELOPPER L'ÉCO-CONCEPTION «FABRIQUÉE EN FRANCE»: DE MULTIPLES AVANTAGES

80% des impacts environnementaux d'un produit sont déterminés au moment de sa conception et 80 à 90% des coûts du recyclage découlent de la conception des produits (démontage, nature et mélange des matériaux)¹¹. Au-delà des changements nécessaires des modes de consommation, c'est donc aussi la conception du produit et de son emballage qui déterminent son empreinte énergétique. L'éco-conception est bénéfique sous de multiples aspects :

- Augmenter le taux de matière recyclée ou la recyclabilité mais surtout la durée de vie des objets, c'est moins de matières premières consommées, une moindre consommation énergétique lors de la production, et moins d'émissions de gaz à effet de serre inutiles.
- Développer des normes d'efficacité énergétique et d'éco-conception donne un avantage compétitif aux

entreprises dans un monde où les prix de l'énergie sont extrêmement volatils.

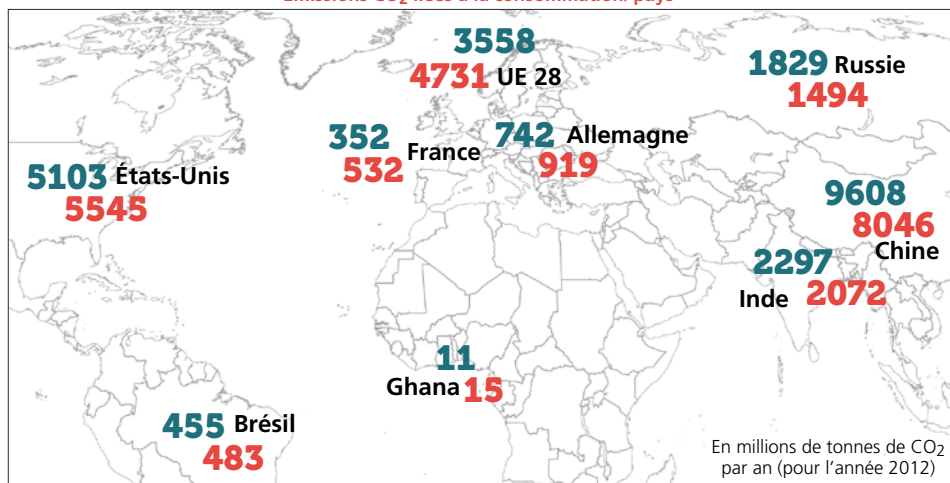
- S'assurer que les produits sont réparables permet de créer des emplois dans le secteur de la réparation et, selon les produits, une meilleure « qualité » peut justifier une augmentation du prix d'achat qui sera plus que compensée par une durée d'utilisation plus longue.
- Aujourd'hui, chaque français produit en moyenne 590 kg de déchets par an. La diminution des emballages fait partie des mesures qui promettent un double gain, environnemental et économique. Elle agit à la fois sur la quantité de matières premières utilisées et sur la consommation d'énergie nécessaire pour la production. Elle représente donc aussi un avantage économique pour le secteur industriel.

PLUS D'INFORMATIONS

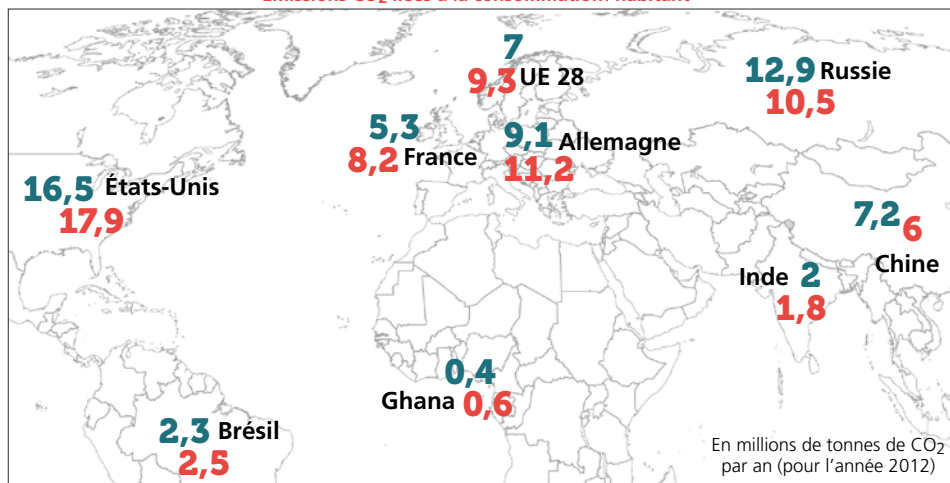
Alléger l'empreinte environnementale de la consommation des Français en 2030 - *Vers une évolution profonde des modes de production et de consommation*. ADEME, 2014.

Les émissions territoriales et les émissions liées à la consommation dans le monde : le cas du CO₂*

Émissions CO₂ territoriales / pays
Émissions CO₂ liées à la consommation / pays



Émissions CO₂ territoriales / habitant
Émissions CO₂ liées à la consommation / habitant

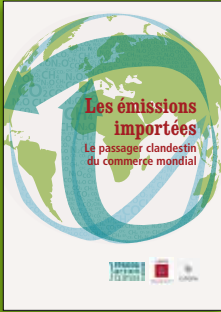


* Cette carte présente uniquement les émissions de dioxyde de carbone (CO₂). On recense d'autre gaz à effet de serre (méthane, protoxyde d'azote, gaz fluorés), mais il existe des manques d'informations sur leur comptabilisation.

En 2012

- Le pays ayant l'écart le plus important entre les émissions territoriales et celles liées à la consommation est la Chine avec une position exportatrice nette de plus de 1500 MtCO₂ (un montant quasi-équivalent aux émissions des importations nettes des États-Unis et de l'Union européenne réunis).
- Les émissions de CO₂ liées à la consommation de l'UE étaient environ 30% plus élevées que les émissions liées à la production sur le territoire.
- Chaque Français a importé via ses consommations presque 3 tonnes (nettes) de CO₂ (soit l'équivalent d'environ 40km par jour en voiture pendant un an¹²).

Pour en savoir plus sur le sujet, deux études complètes du Réseau Action Climat (<http://www.rac-f.org/Nos-publications>):



Les émissions importées - Le passage clandestin du commerce mondial
- Écrit par le Réseau Action Climat, ADEME, CITEPA (2013); 52 pages.



Réduire les émissions liées à la consommation – Quelles mesures politiques ? - Écrit par le Réseau Action Climat, ADEME, CITEPA (2014); 52 pages.



Les Guides de l'Ademe : *Consommer mieux*, 2014.



Les Guides de l'Ademe : *Les Logos environnementaux sur les produits*, à consulter sur la page www.ademe.fr/guides-fiches-pratiques

**réseau
action
climat** france

Le Réseau Action Climat-France (RAC-F) est une association spécialisée sur le thème des changements climatiques, regroupant 16 associations nationales de défense de l'environnement, de la solidarité internationale, d'usagers de transports et d'alternatives énergétiques.

Toutes les informations sur www.rac-f.org



Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques



Les opinions et les avis qui y sont exprimés sont uniquement ceux du RAC-F. Ils n'engagent ni la responsabilité ni la position de ces partenaires.

- 1 - Source OMC.
- 2 - Selon les données du Global Carbon Project, cette augmentation pourrait atteindre 5%.
- 3 - En valeur, 17,2% de nos importations provenaient d'Allemagne en 2013, contre 8,1% pour la Chine http://www.tresor.economie.gouv.fr/9470_10-premiers-partenaires-commerciaux-de-la-france-en-2013
- 4 - Source CGDD/SOeS (2012), L'empreinte carbone de la consommation des Français: évolution de 1990 à 2007, Le point sur n° 114 - mars 2012.
- 5 - Les produits soumis au SEQUE, comme le ciment (particulièrement pertinent, en raison des fortes émissions engendrées).
- 6 - La Californie a mis en place un tel mécanisme sur l'électricité et étudie un projet d'ajustement carbone aux frontières pour le ciment. La Chine a également évoqué la mise en place d'un tel dispositif.
- 7 - Pour plus d'informations : www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil
- 8 - Éviter le gaspillage alimentaire, ADEME, Juin 2014.
- 9 - On n'inclut pas ici l'utilisation des automobiles, fortement émettrice de gaz à effet de serre mais comptabilisée dans le secteur des transports.
- 10 - ADEME (2012), Filières et recyclage - Le colloque des professionnels sur les produits hors d'usage.
- 11 - Legrain et al. (2014), Transition vers une industrie économe en matières premières; avis du CESE – Conseil économique, social et environnemental.
- 12 - Source Ademe.